

REPUBLICUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES
FINANCES

Sous-DIRECTION DES AFFAIRES
COMMUNES

SERVICE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

PUBLIC CONTRACTS REGULATORY
AGENCY

DIRECTORATE GENERAL

DEPARTMENT OF ADMINISTRATION
AND FINANCE

SUB-DEPARTMENT OF COMMON
AFFAIRS

CONTRACT SERVICE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

DECISION N° 2022 / 025 / ARMP/DAF/SDAC/CSM.ftg/2022 DU 31 JAN 2022

PORTANT ANNULATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°011/DC/CIPM/ARMP/2021 RELATIVE A
LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AU SIEGE ET DANS CERTAINS
CRRMP.

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics,

- Vu Le décret n° 2001 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/496 du 31 octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu La demande de cotation n°011/DC/CIPM/ARMP/2021 du 27 Septembre 2021 relative à la fourniture et l'installation du mobilier de bureau au siège et dans certains CRRMP ;
Vu L'autorisation d'annulation N°005480/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DGMAG/CEA2/nm du 06 Décembre 2021.

DECIDE :

Article 1^{er} – Est annulée la demande de cotation n°011/DC/CIPM/ARMP/2021 du 27 Septembre 2021 relative à la fourniture et l'installation du mobilier de bureau au siège et dans certains CRRMP ;

Article 2 La présente décision emporte libération des cautions de soumission et sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /.

Fait à Yaoundé, le

31 JAN 2022

Ampliations :

- ❖ JDM (pour publication)
- ❖ MINMAP pour suivi ;
- ❖ PCIPM/ARMP ;
- ❖ DG/DAF/CSM
- ❖ Chrono/Archivage,
- ❖ Affichage.

